

# Tambour battant



## Un espace détente (p. 29)

*Une place du bulletin vous est destinée*

## Que manger ? (p. 28)

*Nos commerçants vous proposent des recettes !*

## Solutions jeux (p. 31)







## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, chers administrés,

**N**ous voici au commencement d'une nouvelle année. A cette occasion l'ensemble de vos élus du Conseil municipal ainsi que les services communaux se joignent à moi pour vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous une très belle année 2023. Qu'elle vous apporte, santé, bonheur, et surtout une belle, douce et heureuse vie, à Follainville-Dennemont.

En ce début d'année, Follainville-Dennemont réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre.

La campagne de recensement a commencé le 19 janvier et se terminera le 18 février. Je vous remercie de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs et de vous appliquer à bien compléter vos questionnaires.

L'année 2023, nous le savons ne sera pas facile, car nous savons doré et déjà qu'elle sera jalonnée de nombreuses incertitudes, les communes comme les ménages font face à la crise de l'énergie et à l'envolée des prix.

A titre d'exemple, le SEY (*syndicat d'électricité des Yvelines*) qui négocie pour ses communes membres les marchés de fourniture de gaz et d'électricité nous annonce pour les contrats de nos bâtiments communaux une hausse prévisionnelle des prix entre 50 et 70% pour l'électricité et entre 200 et 300% pour le gaz par rapport à 2022.

Force est de constater que cette crise énergétique sera un obstacle majeur qui pèsera sur nos finances publiques. Le grand défi de cette année 2023 sera donc, comme toutes les villes et villages de l'hexagone, de réaliser un budget équilibré malgré l'explosion des coûts de l'énergie, l'inflation galopante et la baisse des dotations de l'État qui contribuent inlassablement à la baisse de nos recettes depuis des années.

Aussi, et comme je le mentionnais dans mon édito du mois de janvier 2022, **gardons le cap pour cette nouvelle année !**

Alors, 2023 sera consacrée à la poursuite de nos projets et chantiers structurants pour notre village et ce dans la direction que nous avons choisie au travers de notre programme.

Et cette nouvelle année ne sera pas en reste !

- Les audits techniques et énergétiques seront lancés dans les prochaines semaines et ce afin d'améliorer l'efficacité et la performance énergétique de nos bâtiments communaux.
- Les études concernant la construction d'un restaurant scolaire à Dennemont se poursuivront encore tout au long de l'année. Concernant ces travaux je reviendrai vers vous dans les prochains mois afin de vous faire part des contours de ce projet.
- Les réflexions et études pour réglementer le stationnement et améliorer les circulations douces dans certaines rues du village se finaliseront sur ce premier semestre 2023 et les premiers travaux devraient démarrer au second semestre.
- Démarrage des travaux d'assainissement et de raccordement au réseau collectif de la rue des Taille-Beurre.
- Le lancement des travaux de voirie de la « Venelle des écoliers » à Follainville.

Pour lors, abordons cette nouvelle année avec confiance et sérénité et relevons les défis de 2023.

Reste à vous souhaiter une bonne lecture et de vous renouveler tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Sébastien LAVANCIER



# INFORMATIONS COMMUNALES

## FREE fait de nouveau le forcing pour s'implanter sur la commune



La loi Elan sur le développement du numérique dans les territoires assouplit tellement les règles qu'elle est devenue très conflictuelle entre les maires des communes et certains opérateurs de téléphonie mobile.

Le gouvernement veut parvenir à une couverture très haut débit et à la résorption de 5 000 zones blanches d'ici 2027 et même dans la zone non identifiée comme zone blanche.

Pour cela, la loi Elan a réduit considérablement les délais imposés aux opérateurs entre le dépôt de leur dossier d'information auprès des maires et le dépôt de leur demande d'autorisation d'urbanisme pour l'implantation d'une antenne de radio télécommunication.

La loi a réduit également le délai pour ce type de travaux. De ce fait les opérateurs ont pris à bras-le-corps ce désir d'accélérer leur déploiement sur nos territoires et ils ont engagé un véritable bras-de-fer avec les communes.

Nous concernant, **UN** seul opérateur de téléphonie mobile « **Free** » a décidé unilatéralement de s'implanter sur notre village de Follainville-Dennemont, et cela en dépit du bon sens sans concertation ni même écoute possible de la part de ce dictat de la télécommunication.

Une stratégie totalement à l'opposé des 3 autres opérateurs nationaux avec qui nous avons été productifs, en travaillant intelligemment et en tenant compte des exigences et prérogatives des uns et des autres.

Free a eu un comportement SCANDALEUX !!

En effet, contrairement à ses concurrents, cet opérateur fait le forcing. S'il n'obtient pas de la collectivité les autorisations nécessaires pour s'implanter, il saisit alors le tribunal administratif pour arriver à ses fins.

D'ailleurs nous concernant, avec cet opérateur nous en sommes à la 4<sup>e</sup> procédure.

Une concernait l'implantation du pylône disgracieux sur Follainville à proximité du terrain de football et les trois autres concernent un projet d'implantation d'antennes dans de fausses cheminées sur le toit de l'ancien café des boulistes rue Jean Jaurès à Dennemont.

Aussi, pour ce dernier, après avoir épuisé tous les recours possibles nous sommes résignés, comme de nombreuses communes de l'hexagone, à devoir délivrer les autorisations pour que ce projet se concrétise.

J'en laisse donc à l'appréciation des habitants voisins de cet établissement de devoir prochainement cohabiter avec des antennes de radio téléphonie.

Alors certes, de nos jours, la téléphonie mobile est un service auquel chaque concitoyen doit avoir accès librement et sans contrainte.

Mais ce que je conteste aujourd'hui, ce sont les méthodes que FREE emploie pour s'implanter sur un territoire sans aucune considération ni même concertation avec les collectivités. Pourtant, qui mieux que nous, les élus sommes les mieux à même de connaître notre territoire et de proposer des emplacements répondant aux caractéristiques techniques de ces ouvrages, tout en conservant l'intégration paysagère de nos villages et de nos territoires.

## Pannes éclairage public à Follainville !



Ces dernières semaines, l'éclairage public dans le secteur « Est » de Follainville a connu de nombreux dysfonctionnements. La communauté urbaine du GPSEO et le prestataire en charge de la maintenance des installations ont investigué longuement afin de déterminer la cause de ces dysfonctionnements répétitifs. La tâche a été ardue, car nous étions confrontés à des pannes intempestives qui ont nécessité plusieurs interventions.

Le câble défaillant à l'origine des dysfonctionnements a été identifié, une réparation provisoire a été mise en œuvre. Ainsi l'éclairage de ce secteur est de nouveau fonctionnel et fiable.

Dans les prochaines semaines, des travaux de remise en état du câble électrique défaillant nécessiteront une ouverture de la chaussée rue de la Croix de Mantes. Nous vous en tiendrons informé dès que ces derniers seront programmés.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Tarifs des services de restauration scolaire et garderie périscolaire



Le contexte économique très tendu, marqué par une forte inflation a conduit votre conseil municipal à faire des choix forts dans le vote des tarifs municipaux 2023, notamment concernant les tarifs des services de restauration scolaire et garderie périscolaire.

En effet, comme pour vos foyers, votre commune est impactée fortement par les hausses des coûts de l'énergie et ne pourra bénéficier de bouclier tarifaire comme les particuliers. Même si l'état nous parle de de "l'amortisseur électricité" ou de « Filet de sécurité » les conditions d'attributions aux communes semblent encore bien peu maîtrisées et encore très floues pour les services de l'état compétants.

Aussi, une seule certitude pour notre commune, c'est que l'ensemble des augmentations subies en 2022 et à subir de nouveau cette année (*coût des énergies, prix des repas, tarifs des assurances, point d'indice des fonctionnaires*) vont nous conduire à réduire fatalement nos marges d'autofinancement.

A titre d'exemple, Le SEY (*syndicat d'électricité des Yvelines*) qui négocie pour ses communes membres les marchés de fourniture de gaz et d'électricité nous a communiqué une hausse prévisionnelle des prix entre 50 et 70% pour l'électricité et entre 200 et 300% pour le gaz par rapport à 2022.

Aussi, notre prestataire de restauration, la société « Yvelines restauration » à elle seule a d'ores et déjà annoncé que pour cette année une hausse de 6,12% sur le prix des repas facturés à la commune.

Votre conseil municipal avait décidé de ne pas augmenter les tarifs des services périscolaires entre 2018 et 2021, supportant jusqu'ici les augmentations liées à l'inflation en réalisant des économies sur ses coûts de fonctionnement et en ne répercutant à compter de 2022 qu'une petite partie de la forte hausse du nouveau marché de restauration scolaire (+12,5 % *en moyenne*) induite par la loi Egalim.

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas répercuter aux familles la totalité des hausses subies, mais malgré tout d'en faire supporter une partie à la charge des usagers, et ceci afin de ne pas trop réduire ses marges d'autofinancement.

Nous sommes conscients de l'effort que cela représente pour chacun de vous, mais sachez que nous continuerons à rechercher des économies dans nos charges de fonctionnement afin de limiter toutes éventuelles futures hausses sur les usagers.

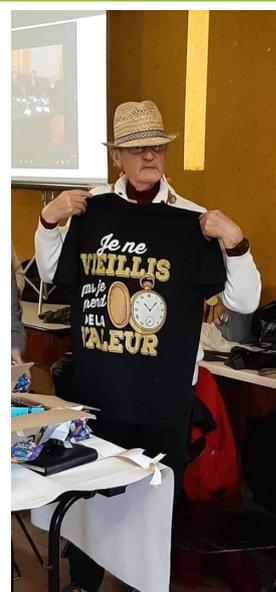


### Départ de Robert...

A la dernière Assemblée Générale du Club de l'amitié, la Présidente Sylviane Breton, a tenu à remercier Robert Peneau pour toutes ces années au sein du club pour l'organisation des marches du village.

Robert Peneau reste membre du bureau mais ne préparera plus les marches hebdomadaires. C'est Martine Astruc qui prend le relais. La commune s'associe au club pour remercier Robert pour toutes ces années de bénévolat et pour la mise en place, avec la mairie, des marches rose pour lutter contre le cancer du sein.

Merci Robert !



# INFORMATIONS COMMUNALES

## Recensement de la population 2023

En ce début d'année, Follainville-Dennemont réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. Tous les logements et ses habitants seront recensés jusqu'au 18 février.

### Comment ça se passe ?

Un agent recenseur vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Ce document est à garder précieusement car il contient les instructions indispensables pour vous faire recenser.

Si vous en avez la possibilité, faites-vous recenser en ligne : plus rapide pour vous, plus économique pour la commune et plus respectueux pour notre planète, c'est la solution idéale !

Si ce n'est pas le cas, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### À quoi ça sert le recensement ?

**C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets peuvent être pensés et réalisés. Les résultats du recensement constituent une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique.**

#### Connaître la population française et de chaque commune

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population légale de chaque commune (population municipale et population totale). Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

#### Définir les moyens de fonctionnement des communes

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Le calcul de la DGF repose en grande partie sur la population totale des communes.

#### Prendre des décisions adaptées pour la collectivité

La connaissance de ces statistiques est aussi un des éléments qui permettent de préparer les décisions publiques, notamment toutes celles relatives aux équipements collectifs nécessaires (logements, petite enfance, personnes âgées, moyens de transports...)

**Le recensement de la population c'est utile pour tous ! merci de réserver le meilleur accueil à nos agents recenseurs et de vous appliquer à bien compléter vos questionnaires.**

**Voici les noms de nos cinq agents recenseurs :**



# INFORMATIONS COMMUNALES



## Coordonnées de la mairie :

Mairie - 2, place de la Mairie - 78520 Follainville-Dennemont - Tél. 01.34.77.25.02

E-mail : [mairie@follainville-dennemont.fr](mailto:mairie@follainville-dennemont.fr)

Site : [www.follainville-dennemont.fr](http://www.follainville-dennemont.fr)

\* \* \*

## Ouverture / Fermeture mairie

La mairie est ouverte au public aux horaires suivants :

Lundi – mercredi – vendredi : de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30

Mardi – jeudi : fermée au public

Samedi : le second samedi de chaque mois de 9 h à 12 h 00

**A NOTER** : le samedi d'ouverture de la mairie, une permanence du Maire et/ou des Adjointes a lieu de 9 h à 12 h, uniquement sur rendez-vous auprès de Madame Lecoq par mail : [standard@follainville-dennemont.fr](mailto:standard@follainville-dennemont.fr)  
Rendez-vous de 30 minutes maximum

## Prochain passage de la balayeuse

GPSEO nous informe que la balayeuse passera sur Follainville et Dennemont le **mercredi 1<sup>er</sup> février 2023**. Cette date peut être soumise à modification en cas de soucis.



## Votre marché du village

Les commerçants du marché vous attendent chaque mercredi de 16 h à 20 h sous la halle de Dennemont. Que des produits frais : poissons, fruits, légumes, boucheries, fromages, rôti, pizza, miel, bière, rhum, kebab, burger...

**Mercredi 25 janvier** " qui seront le mini-roi et la mini-reine de Follainville-Dennemont ?"



## Stop aux déjections canines : un geste simple !

Dans les rues et dans les espaces verts, aux abords de nos écoles, des aires de jeux, derrière l'église, le long de la coulée verte à Dennemont,... des déjections canines sont de plus en plus fréquentes et dégagent une odeur très désagréable pour les passants et riverains.



Des piétons et notamment des enfants ont eu la très mauvaise expérience de marcher ou de tomber dessus. Pensez à eux !

Les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent impérativement procéder au ramassage des excréments de leur animal.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## Restauration et garderie périscolaire : paiement en ligne possible !

Vous pouvez, si vous le désirez, régler vos factures de garderie périscolaire et de restaurant scolaire en ligne. Pour cela il vous suffit de vous connecter au site du Trésor Public, dont l'adresse mail apparaît sur les titres de recettes chaque mois « <https://www.payfip.gouv.fr> - identifiant : **003887** - référence : 2023-00(*saisir à chaque paiement le numéro du titre qui change tous les mois*)-1 ».

Les autres moyens de paiement (*chèque, espèces dans la limite de 300 €*) restent possibles.



## Dates des prochaines assemblées générales de nos associations

- 24 Janvier : CPAFD à 20h30 à la Maison Pour Tous
- 29 Janvier : Cercle de la Voile à 14h à la Maisons Pour Tous
- 18 mars : Trois Petites Notes de Musique à 18h à la Maison Pour Tous
- 15 avril : ACCFT à 15h à la Maison Pour Tous
- 1<sup>er</sup> et 2 juillet : Judo club (hors commune)



## Pré-inscriptions et inscriptions scolaires 2023-2024

### Les pré-inscriptions concernent :

- 1°) pour l'école maternelle « Les Farfadets »
  - les enfants nés dans l'année civile 2020 et les nouveaux habitants
- 2°) pour l'école élémentaire « Ferdinand Buisson » à Dennemont
  - les nouveaux arrivants et les enfants de Dennemont actuellement scolarisés en grande section maternelle accédant au cours préparatoire en septembre 2023
- 3°) pour l'école primaire « Le Petit Prince » à Follainville
  - les nouveaux arrivants, les enfants de Follainville actuellement scolarisés en grande section maternelle accédant au cours préparatoire en septembre 2023.

Les pré-inscriptions seront réalisées en mairie de Follainville-Dennemont du **lundi 27 mars au vendredi 21 avril 2023** aux heures habituelles d'ouverture.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Les inscriptions se feront à une date ultérieure pour les élèves Follainvillois accédant en septembre 2023 à la « Grande section », vous serez informés par un courrier de la mairie.

### Les inscriptions se feront ensuite dans les écoles **SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT** :

- *Inscriptions écoles primaires/élémentaires*, du **9 au 19 mai 2023**
  - auprès de la directrice Madame Hénin pour l'école « *Le Petit Prince* » - Tél. 01.30.92.48.64
  - auprès du directeur Monsieur Gosselin (*téléphoner le lundi de préférence pour prendre rendez-vous, jour de décharge du directeur*) pour l'école « *Ferdinand Buisson* » - Tél. 01.34.77.10.06
- *Inscription école maternelle* : **appelez en avril** pour fixer un rendez-vous en mai auprès de la directrice Madame Chevallier -Tél. 01.34.77.98.38.

**Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé et feuille de pré-inscription transmise par la mairie.**

# INFORMATIONS COMMUNALES

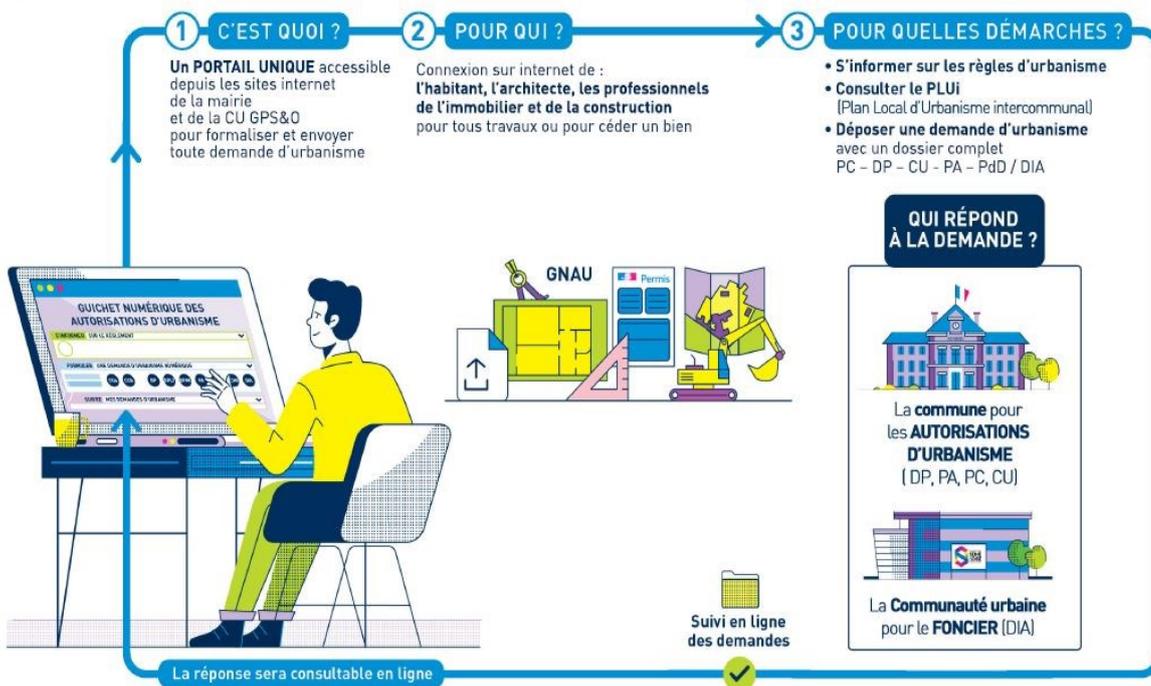
## NOUVEAU : SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne : permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, permis de démolir avec le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Plus d'infos sur [www.follainville-dennemont.fr](http://www.follainville-dennemont.fr)

### GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU)

+ PRATIQUE + ACCESSIBLE + RAPIDE + SÉCURISÉ + ÉCOLOGIQUE



#### PETIT GLOSSAIRE DES DEMANDES D'URBANISME

Projet : acheter / vendre un bien immobilier

**DIA :**  
Déclaration d'Intention d'Aliéner

Projet : construire / réaliser des travaux

**PC :**  
Permis de construire

**DP :**  
Déclaration Préalable

**CU :**  
Certificat d'Urbanisme

**PdD :**  
Permis de démolir

**PA :**  
Permis d'aménager

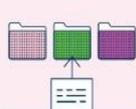
#### QUELS AVANTAGES ?

LA DÉMATÉRIALISATION POUR TOUS

Guichet accessible 7 jours /7, 24 heures/24



**Facilite les démarches**  
(assistance en ligne vers le bon formulaire Cerfa, pré-remplissage, suivi)



**Optimise la gestion des demandes d'urbanisme**



**Gagne du temps**  
Guichet unique  
24h/24, 7j/7



**Sécurise les informations**



**Préserve les ressources naturelles** en passant par le **zéro papier**



**Améliore la qualité des services publics**



# INFORMATIONS COMMUNALES

## Cantine, garderie : paiement en ligne possible !

Vous pouvez, si vous le désirez, régler vos factures de garderie périscolaire et de restaurant scolaire en ligne.

Pour cela il vous suffit de vous connecter au site du Trésor Public, dont l'adresse mail apparaît sur les titres de recettes chaque mois « <https://www.payfip.gouv.fr> - identifiant : **003887** - référence : référence : 2023-00 (saisir à chaque paiement le numéro du titre qui change tous les mois)-1 ».

Les autres moyens de paiement (chèque, espèces dans la limite de 300 €) restent possibles.



## Pour les ados de Follainville-Dennemont scolarisés en collège et lycée, ce message est pour vous...

La commune organise, **dimanche 12 février 2023**, le deuxième « game day » de Follainville-Dennemont. Il se déroulera à partir de 14 h à la salle polyvalente à Dennemont.

Deux battle différentes :

### Mario Kart et Bowling

Remise des prix aux alentours de 17 h (en fonction du nombre de participants). L'après-midi se terminera par un goûter.

Sur **inscription** uniquement à [evenementsfd@hotmail.com](mailto:evenementsfd@hotmail.com) **avant le 5 février 2022** (bulletin ci-dessous)

.....

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél ..... mail .....

Date de naissance .....

souhaite participer à :

- mario kart
- bowling

# INFORMATIONS DECHETS

## Déchèteries : horaires d'hiver et conditions d'accès

Pour rappel, tous les habitants des soixante-treize communes de GPS&O ont accès aux douze déchèteries du territoire, quel que soit leur lieu de résidence. Dans tous les sites, les derniers dépôts doivent se faire impérativement quinze minutes avant l'heure de fermeture annoncée.

### Limay :

Lundi, jeudi et vendredi : 13h30 – 17h30

Mercredi et samedi : 9h – 12h et 13h30 – 17h30

Dimanche : 9h – 12h

### Mantes-la-Jolie :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 13h – 18h

Samedi : 9h – 18h

Dimanche : 9h – 12h

### Mantes-la-Ville :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h – 12h et 13h – 18h

Samedi : 9h – 18h

Dimanche : 9h – 12h

### Rappel du mode d'emploi

- Pièces à présenter : carte d'accès ou pièce d'identité + 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Véhicules autorisés : PTAC (Poids Total Autorisé en Charge) limité à 3,5 tonnes et hauteur à 1,90 m. Utilisation de bennes basculante interdite.
- Déchets autorisés : Métaux, papiers et cartons, textiles, gravats, végétaux, bois, déchets industriels banals (DIB), pneus de véhicules légers déjantés non déchirés (*4 pneus maximum par dépôt à la déchèterie des Closeaux à Mantes-la-Jolie*), déchets encombrants, emballages en verre, déchets électriques et électroniques (DEEE), radiographie argentiques, cartouches d'entre, déchets diffus spécifiques tels que peintures vernis, teintures, colles, détergents, graisses et hydrocarbures souillés...

*Attention : certaines déchèteries n'acceptent pas tous les déchets. Rendez-vous sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr)*

**Plus d'informations (adresses, liste des déchets acceptés...) : [gpseo.fr](http://gpseo.fr)**

**N° Infos déchets : 01 30 33 90 00, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.**

## Collectes de vos divers déchets

- Ordures ménagères : 1 collecte par semaine
- Emballages recyclables : 1 collecte toutes les 2 semaines
- Encombrants, collectes le matin :
  - 7 avril
  - 9 juin et
  - 6 octobre 2023

- Déchets verts : 1 collecte par semaine du 17 mars au 7 juillet et du 25 août au 24 novembre.

- Verre : collecte en points d'apport volontaire.



# INFORMATIONS DECHETS

Nouvelles consignes de tri depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023

**NOUVEAU ! À CONSERVER**

## MÉMO TRI

À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023, TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT

**VOUS TRIEZ DÉJÀ**

- EMBALLAGES CARTONS & BRIQUES ALIMENTAIRES
- TOUS LES PAPIERS
- EMBALLAGES EN PLASTIQUE
- EMBALLAGES EN MÉTAL

**LES NOUVEAUX ARRIVANTS !**

**EMBALLAGES PLASTIQUES**

- TUBES, POTS, BOÎTES, GOBELETS
- TOUTES LES BARQUETTES
- SACS, SACHETS, FILMS

**EMBALLAGES MÉTALLIQUES**

- BOUCHONS, CAPSULES & COUVERCLES
- TOUS LES SACHETS & TUBES
- TOUS LES AUTRES PETITS MÉTAUX

**À DÉPOSER EN VRAC, NON EMBOÎTÉS, BIEN VIDÉS & NON LAVÉS.**

**CITEO**  
En savoir + [www.ConsignesDeTri.fr](http://www.ConsignesDeTri.fr)

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

**EMBALLAGES EN VERRE À TRIER**

- POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE
- BOUTEILLES EN VERRE

**BIEN LES VIDER ET INUTILE DE LES LAVER.**

**LES ERREURS À ÉVITER !**

- LES CAPSULES & COUVERCLES
- LES VERRES, LA VAISSELLE & LES MIROIRS CASSÉS
- LES AMPOULES

**À JETER DANS LE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES**

- ORDURES MÉNAGÈRES
- VAISSELLE CASSÉE
- OBJETS EN PLASTIQUE

**LES AUTRES DÉCHETS SONT À RAPPORTER DANS UN POINT DE COLLECTE ADAPTÉ.**

PLUS D'INFORMATIONS SUR [6PSEO.FR](http://6PSEO.FR)

01 30 33 90 00  
INFOS DÉCHETS  
Lundi - Vendredi  
9h - 12h & 14h - 17h

GRAND PARE  
**SEINE & OISE**

# INFORMATIONS PRATIQUES

## Rappel : Transport à la Demande Mantois (TàD Mantois)



### Un fonctionnement identique :

- Le TàD Mantois fonctionne toujours du lundi au samedi, de 9h à 17h, hors jours fériés.
- Le principe du service reste le même : après avoir réservé votre trajet, un véhicule vient vous chercher à un point d'arrêt proche de chez vous et vous dépose à un point d'intérêt du territoire de votre choix (gare routière/ferroviaire, centre commercial, équipement culturel/sportif, administration ou hôpital). De même, vous pouvez effectuer le trajet en sens inverse, d'un point d'intérêt à un point d'arrêt proche de chez vous. Vous pouvez ensuite vous déplacer dans toute l'Île-de-France grâce à votre titre de transport sur toutes les lignes régulières de bus et de train.

### Un service encore plus simple :

- Grâce à la nouvelle tarification en vigueur, le TàD est désormais ouvert à tous : pour l'emprunter, votre titre de transport régional habituel suffit ! (Passe Navigo, Carte imagine R, Ticket T+...)
- Un même endroit pour l'inscription et la réservation : pour profiter du TàD Mantois, il vous faut créer un nouveau compte, parmi l'une des trois options suivantes :
  - Sur l'application mobile "TàD Île-de-France Mobilités"
  - Sur la plateforme régionale dédiée au TàD ([tad.idfmobilites.fr](http://tad.idfmobilites.fr))
  - Par téléphone, via la centrale régionale TàD d'Île-de-France Mobilités du lundi au vendredi entre 9h et 18h, au 09 70 80 96 63.

Vous pouvez dès maintenant effectuer vos réservations. Il est possible de réserver un mois à l'avance et jusqu'à une heure avant le départ. L'inscription par courrier, sur le site de GPS&O et par mail, ainsi que la réservation via l'application mobile Tamy ne sont plus possibles depuis le 2 août.

- Le service s'étend à 8 nouvelles communes, en complément des 30 déjà desservies : Aubergenville, Brueil-en-Vexin, Guitrancourt, Issou, Jambville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois et Oinville-sur-Montcient.

# INFORMATIONS VENUES D'AILLEURS

## Demande de titre améthyste sur pass navigo

Les demandes de titre doivent impérativement être déposées **avant le 20 du mois** pour une validation le mois suivant.

**ATTENTION** : les demandes de renouvellement sont à transmettre au **maximum 2 mois avant la fin de validité** du titre précédent.



## Assistants Sociaux

Le Secteur d'Action Sociale de Limay 8-10 avenue de la Paix n'est plus accessible par téléphone.

Désormais, il faut appeler la plateforme « allô solidarités » au 01 30 836 836, numéro unique pour s'informer, réaliser ses démarches, bénéficier d'un accompagnement personnalisé, se renseigner sur ses droits, insertion, logement et enfance.

Des professionnels du Conseil Départemental vous répondent du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

## PETITES ANNONCES DIVERSES

Recherche terrain constructible, idéalement 2000 m<sup>2</sup> à Follainville.

Tél. : 06 63 21 19 40

Cherche local sain à loyer à l'année type garage, cave... pour entreposer des cartons, vélos et autres objets à Follainville ou à Dennemont (*idéalement Dennemont*).

Merci de me contacter au 06 29 46 24 01

Vous repérez un essaim d'abeilles. Vous souhaitez déguster et acheter du miel de Follainville, Appelez Patrick ou Fanfan au 06 78 98 34 68 (*19 rue du Bois 78520 Follainville*)

Tricoteuse acharnée vend bonnets et serre-tête, aucune pièce n'est identique.

Prix à l'unité : 1 € - Tél. : 06 05 47 01 75

Recherche terrain non constructible, apiculture : Habitant Dennemont mais malheureusement sans cours ni terrain, je recherche un terrain non constructible jusqu'à 15 km pour installer mon premier rucher en tant qu'amateur. Idéalement je souhaiterais acheter le terrain, type jardin, potager, verger, parcelle de forêt. Je vous remercie d'avance pour votre aide.

Tél. : 06 89 55 78 64

Vends 4 pneus sur jantes pour Peugeot 206, bon état.

Prix : 200 € le lot - Contacter le 06 16 15 26 58

## OFFRES / DEMANDES D'EMPLOIS

### FOLLAINVILLE

Bonjour, je m'appelle Lucile Varet, j'ai 17 ans. Je propose mes services de baby-sitting à domicile. Je suis de Follainville et peux aussi me déplacer à Dennemont !

Pour me joindre : 06 27 01 96 81

### FOLLAINVILLE

Entreprise du paysage cherche paysagiste expérimenté.

Contactez Baptiste au 06 78 60 88 33

### FOLLAINVILLE

LS'PACES VERTS, entretien parcs et jardins, aménagement de jardins, taille de haies, créations de haies persistantes et fleuris, pose et tonte de gazons, élagage et abattage, pose et réparation de clôtures, maçonnerie paysagère, traitements phytosanitaires, arrosage automatique, contrat d'entretien annuel...

50 rue Jules Ferry - Tél. : 06 05 45 76 94

### DENNEMONT

A Follainville-Dennemont et dans les alentours, nous sommes en recherche d'AESH pour travailler dans les écoles. Qu'est-ce qu'un/une AESH ? Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (**AESH**) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée.

**Niveau d'étude ou diplôme minimum** : BAC (ou équivalent), ou Diplôme d'État d'Accompagnement Éducatif et Social (DEAES) spécialité « accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire » (niveau CAP).

**Études en alternance** : non.

**Salaire débutant** : SMIC.

**Statut** : contractuel de droit public (CDD ou CDI) au sein de l'Éducation Nationale.

**Limite d'âge pour le recrutement** : 18 ans minimum.

Contactez la Mairie ou les écoles pour être orienté(e) vers ce métier.

### DENNEMONT

Jeune retraité sérieux cherche petits travaux d'entretien, jardinage, peinture, papier peint et autres travaux divers. Me contacter au 06 58 37 19 70

### DENNEMONT

Femme cherche 3 à 4 heures de ménage, repassage et également aller chercher les enfants à l'école le soir.

Tél. : 06 74 62 01 73

**Nous rappelons que tous les annonceurs doivent s'engager à respecter le Code du Travail**

*La commune de Follainville-Dennemont dégage toute responsabilité si tel n'était pas le cas*

# Artisans, commerçants, services...

Retrouvez ci-dessous nos artisans, commerçants, services  
qui ont souhaité figurer dans le bulletin municipal

## Services

### Organisation de mariages

Nadine JEAN-LOUIS –  
Société Celebration day  
06 28 98 18 96  
[Nadinejeanlouis75@yahoo.fr](mailto:Nadinejeanlouis75@yahoo.fr)



### Installation, dépannage, maintenance informatique

Gautier MADOE – Société GM-SI  
06 71 53 33 07  
[gautier@gm-si.fr](mailto:gautier@gm-si.fr)

### Assistance administrative et comptable

Fabienne SIMONNET  
06 52 80 17 88  
[Fabienne.simonnet@free.fr](mailto:Fabienne.simonnet@free.fr)

### Cabinet de recrutement, de gestion de carrière et de coaching

Sophie MONCHABLON – Société Soconsult'in  
06 72 06 22 85  
[contact@soconsultin.fr](mailto:contact@soconsultin.fr)

### Dépannage à domicile électroménager

Nordine SLIMANI – Société DAD Multiservices  
06 78 17 73 77  
[Dadmultipservices78@yahoo.com](mailto:Dadmultipservices78@yahoo.com)

### Dépannage informatique à domicile

Technologie Sans Soucis (T.S.S.)  
07 71 13 40 00  
[techsanssoucis.ddns.net](http://techsanssoucis.ddns.net)

## Santé - Bien-être

### Réflexologie, amincissement, harmonisation émotionnelle

Agnès LEGER – Société Pas à pas  
07 84 43 76 41  
[Leger.agnes@orange.fr](mailto:Leger.agnes@orange.fr)



### Naturopathie, réflexologie plantaire, massages bien être

Joëlle HUARD – Société Arôme de Vie  
07 84 67 62 66  
[contact@aromedevie.fr](mailto:contact@aromedevie.fr)

### Prothésiste ongulaire

Marjorie BEUKELAER – Société B'Color  
Exerce à domicile - 06 99 10 30 75  
[beukelaermarjorie@outlook.fr](mailto:beukelaermarjorie@outlook.fr)

## Commerçants

### Création d'articles pour bébés/enfants – Zéro déchets en tissus

Audrey CATELOIN – Les petites affaires de Gab  
06 61 26 97 07  
[les.petites.affaires.de.gab@gmail.com](mailto:les.petites.affaires.de.gab@gmail.com)

### Taxi

Armando DOMINGUES – Société Taxi Domingues  
06 24 69 45 97  
[armandodomingues@orange.fr](mailto:armandodomingues@orange.fr)

## Bâtiment

### Maçonnerie générale

Cédric CHAMPION – Sarl Champion  
07 55 21 93 82  
[cedricchampion@gmail.com](mailto:cedricchampion@gmail.com)



### Entreprise générale de bâtiment

DODDSSERVICE  
06 76 47 80 07  
[ndoddsservice@gmail.com](mailto:ndoddsservice@gmail.com)

### Tous corps d'état

Eddy PAUTRAT – Société Pautrat bâtiment  
06 74 54 21 09 – 01 39 29 34 23  
[Eddy-pautrat@hotmail.fr](mailto:Eddy-pautrat@hotmail.fr)

### Plomberie-chauffage

Bruno GONCALVES ALVES  
07 67 95 66 87  
[bruneau.plomberiechauffage@gmail.com](mailto:bruneau.plomberiechauffage@gmail.com)



# 2 MOIS SONT PASSÉS....

théâtre - 20 novembre



## 2 MOIS SONT PASSÉS....

remise diplômes et médailles du travail - 9 décembre



# 2 MOIS SONT PASSÉS....

remise diplômes et médailles du travail - 9 décembre



# 2 MOIS SONT PASSÉS....

spectacle seniors - 10 décembre



# 2 MOIS SONT PASSÉS....

spectacle enfants - 11 décembre



# 2 MOIS SONT PASSÉS....

distribution des chocolats de Noël dans les écoles - 16 décembre



## 2 MOIS SONT PASSÉS....

marché de Noël le - 21 décembre



# INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

## Généalogie

Rendez-vous à 18 h les jeudis 16 février et 9 mars 2023 à Dennemont, à côté de l'école Ferdinand Buisson, 131 rue Jean Jaurès. Bienvenue à tous.



## Boîte à livres à la Maison Pour Tous

Le club de l'amitié a créé une boîte à livres, ouverte à tous, à l'intérieur de la Maison Pour Tous. Vous pouvez y apporter des livres ou vous servir gratuitement les lundis, mardis et jeudis après-midi.

## Club de l'Amitié

**Chers amis, notre club vous accueille avec joie le 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois à partir de 14 heures à la Maison Pour Tous de Follainville-Dennemont.**

**Pour la marche** du vendredi Madame Martine Astruc s'est proposée pour remplacer "notre Robert". Pour le mardi, pour tous renseignements vous pouvez appeler Christiane Gaillard au 06 46 56 13 42. Merci de nous fournir un **certificat médical** pour les assurances.

**Le samedi 11 mars 2023** aura lieu notre repas de printemps à la salle polyvalente de Dennemont.

**Le mardi 4 avril 2023** une sortie : visite du musée de la nacre et tabletterie et de la clouterie à Creil avec repas au prix de 100 euros (*si on est plus de 30 personnes*), un acompte de 50 euros vous sera demandé à l'inscription.

**Du 7 au 14 juin 2023** notre voyage en Toscane.

**Du 22 au 25 septembre 2023** six jours en Alsace.

**Le jeudi 23 novembre 2023** une journée au Paradis Latin.

Le Bureau : Présidente Mme Breton Sylviane 06 82 32 52 74, 57 rue des Groux Follainville  
M Peneau Robert Vice-Président - Secrétaire  
M. Gaillard Michel - Trésorière Mme Aubel Jeanine.

Chers amis du club de l'Amitié de Follainville-Dennemont à bientôt et bien amicalement.

## Communauté Emmaüs



### Prochaines ventes à thème

**Samedi 4 et dimanche 5 mars :**

- thème « vintage »
- ouverture de l'espace « tableaux » le samedi*

**Samedi 18 et dimanche 19 mars :**

- foire de Limay : BD, vinyles, CD, livres

**Samedi 15 et dimanche 16 avril :**

- grande vente printanière

L'association **YOGA EN SEINE** vous propose des cours de YOGA Intégral et de Méditation à Follainville-Dennemont

- **Yoga intégral** : lundi, mardi, mercredi de 18h30 à 20h30 et vendredi de 19h00 à 21h00
- **Yoga Nidra (méditation)** : lundi de 20h30 à 21h30

Les cours sont dispensés par Gérard, professeur expérimenté, diplômé de la Bihar School Of Yoga, assisté d'Isabelle

Vous pouvez nous rejoindre à tout moment (sous réserve de places disponibles)



N'hésitez pas à contacter Isabelle lamoureux au 07 87 29 42 04 ou par mail : [yogaenseine@gmail.com](mailto:yogaenseine@gmail.com)

A très bientôt,

Isabelle et Gérard

## Vexin en Scène

La compagnie théâtrale « Vexin en Scène » vous souhaite une bonne année 2023.

Venez nous rejoindre !!!

Renseignements au 06 60 58 68 70

Prière de laisser un message



# INFORMATIONS DE NOS ASSOCIATIONS

## CPAFD

« Le CPAFD vous communique son programme prévisionnel 2023 :

- Assemblée générale ouverte à tous ce mardi 24 janvier à 20h30 à la Maison Pour Tous
- Carnaval à Dennemont le dimanche 12 mars après-midi
- Chasse aux œufs le dimanche 16 avril avec les Jardins Partagés, chemin du Bel Air
- Pêche à la truite le dimanche 14 mai au lavoir de Follainville
- Fête du village avec concert et feu d'artifices le samedi 1<sup>er</sup> juillet à Dennemont
- Foire à tout le dimanche 17 septembre à Dennemont
- Halloween le mardi 31 octobre

Pour rappel, le CPAFD est une association de bénévoles qui recherche sans cesse de nouveaux membres, sympathiques et motivés.

Vous souhaitant une année festive, toute l'équipe vous dit à bientôt. »



## GAR

Le GAR Groupe d'animation rurale de Follainville-Dennemont, vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023, nous vous souhaitons des activités manuelles et intellectuelles, pour des après-midi bien occupés.

Le GAR vous rappelle ses activités : lundi peinture sur porcelaine, mardi cartonnage et gym, mercredi peinture à l'huile, le jeudi Scrabble et généalogie.

**Grande nouveauté** le premier mercredi du mois, à la Maison Pour Tous à 14 heures, atelier travaux d'aiguilles, couture, tricot, crochet, broderie..... venez nous rejoindre.

N'hésitez pas à venir nous voir à la Maison Pour Tous ou pour plus de renseignements voici notre mail :

[gar78.fd@gmail.com](mailto:gar78.fd@gmail.com)

A bientôt,

Karine, Présidente du GAR

## Trois Petites Notes de Musique

Pour réchauffer votre hiver venez écouter les musiciens du village lors des auditions de mi année de Trois petites notes de musique.

Elles se dérouleront selon le calendrier suivant :

- Lundi 13 février 2023, 18h Maison Pour Tous : audition de batterie et de piano
- Mercredi 15 février 2023, 10h30 école de musique : audition de piano
- Mercredi 15 février 2023, 18h Maison Pour Tous : audition de flûte à bec et de violon
- Vendredi 17 février 2023, 18h Maison Pour Tous : audition de piano
- Mercredi 15 mars, 18h Maison Pour Tous : audition de guitare

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 18 mars à 18h à la Maison Pour Tous : la présence des adhérents est indispensable au fonctionnement de notre association.

## Les jardins partagés

Les prochaines dates à retenir pour les manifestations de l'association des Jardins Partagés de Follainville-Dennemont sont les suivantes :

- Dimanche 16 avril à 11h : chasse aux œufs en partenariat avec le CPAFD
- Mercredi 26 avril à 16h : animation sur le marché destinée aux enfants à partir de 3 ans (*plantation de graines de courge*)
- Samedi 13 mai à 10h : atelier de construction d'un nichoir à mésanges destiné aux enfants scolarisés en CM1 ou CM2 à l'école Ferdinand Buisson ou Le Petit Prince

En dehors de ces dates, les jardiniers des Jardins Partagés de Follainville-Dennemont se retrouvent généralement le dimanche matin au 26 chemin du Bel Air à Follainville et vous invitent cordialement à leur rendre visite vers 11h.

A l'approche du printemps, les jardiniers sont aussi preneurs de semences, boutures et plants variés que vous auriez en trop, ainsi que d'outils dont vous n'auriez plus l'utilité. Ils sont prêts à venir chez vous pour récupérer le matériel, si vous ne pouvez pas vous déplacer.

Pour tout renseignement sur l'association des Jardins Partagés de Follainville-Dennemont, veuillez écrire à [jardinspartagesfd@gmail.com](mailto:jardinspartagesfd@gmail.com) ou envoyer un SMS au 06 85 81 64 96.



*Qui seront*

*le mini-roi et la mini-reine*

*de Follainville-Dennemont*

*pour toute l'année 2023 ?*

Les enfants du village (de 7 à 11 ans) sont invités à manger une part de galette au marché du 25 janvier entre 16h et 20h.

Les deux fèves désigneront les deux enfants qui représenteront le village lors des événements de la commune en 2023.



## LE COIN DES AFFICHES

# DESSINER, PEINDRE!

UN LOISIR? UNE PASSION? UN FUTUR METIER?  
C'est possible à l'association **A.D.A.M.M.**  
du débutant à l'artiste, des horaires pour tous!



Dessin, Huile, Aquarelle, Modèle Vivant,  
**PREPARATION AUX ECOLES D'ART,**  
Book de présentation

**A.D.A.M.M.**

Maison des Services Publics 133, rue Jean Jaurès 78520 DENNEMONT

**06 78 27 05 59**

**(à partir de 8 ans)**

# GAME DAY

12 FÉV  
14H-17H



ADOS DU  
VILLAGE  
NIVEAU  
COLLEGE/LYCEE

Sur inscription individuelle  
uniquement  
[evenementsfd@hotmail.com](mailto:evenementsfd@hotmail.com)  
avant le 5 février



### Velouté poireaux-pomme de terre au reblochon



#### **Ingrédients pour 4 personnes**

- 2 poireaux
- 3 pommes de terre
- 1 oignon
- 100 g de reblochon
- 10 cl de crème fraîche
- 1 cube de bouillon de volaille
- 20 g de beurre
- Sel et poivre

#### **Préparation :**

1. Epluchez, lavez et coupez les pommes de terre en morceaux. Lavez et détaillez les poireaux en tronçons. Pelez et émincez l'oignon.
2. Faites fondre le beurre dans une casserole, mettez tous les légumes à revenir pendant quelques minutes, tout en remuant. Versez 80 cl d'eau et émiettez le cube de bouillon de volaille. Laissez cuire 25 mn. Retirez du feu et mixez la préparation à l'aide d'un mixeur plongeant. Incorporez la crème fraîche. Salez et poivrez. Mélangez.
3. Répartissez le velouté dans 4 bols allant au four. Posez le reblochon coupé en lamelles sur la surface. Passez les veloutés sous le gril du four pendant quelques minutes jusqu'à ce que le fromage soit légèrement gratiné. Servez bien chaud.

# COIN DÉTENTE

E	R	E	E	M	M	A	R	G	I	P	E	A	E
L	E	R	C	S	E	R	I	O	M	E	M	E	L
L	L	I	N	S	E	R	T	T	E	L	R	U	B
I	L	O	E	T	R	A	G	E	D	I	E	Q	A
V	E	T	R	E	O	E	P	I	T	R	E	I	F
E	V	S	E	O	C	L	N	A	M	O	R	R	D
D	U	I	F	O	E	E	S	S	A	I	E	Y	L
U	O	H	N	P	N	G	I	E	P	S	I	G	A
A	N	T	O	C	N	I	E	D	O	E	L	E	N
V	E	P	C	C	S	E	R	O	E	R	E	N	R
S	E	U	Q	I	T	I	R	C	S	M	M	A	U
E	M	A	R	D	O	L	E	M	I	O	O	P	O
R	E	Y	O	D	I	A	L	P	E	N	H	C	J
E	C	R	A	F	P	S	R	U	O	C	S	I	D

PANEGYRIQUE  
 VAUDEVILLE  
 CONFERENCE  
 PLAIDOYER  
 MELODRAME  
 CRITIQUES  
 EPIGRAMME  
 MEMOIRES  
 NOUVELLE  
 HISTOIRE  
 TRAGEDIE  
 DISCOURS  
 COMEDIE  
 HOMELIE  
 JOURNAL  
 LETTRES  
 SATIRE  
 EPITRE

SERMON  
 POESIE  
 EPOPEE  
 ELEGIE  
 ROMAN  
 ESSAI  
 FABLE  
 FARCE  
 CONTE  
 ODE



Sudoku

4			3		8			6
2	3			6		4		
		9	4			7		
8	9		7					
5						9	1	
	6							7
		8		1			4	3
	4	1					6	
			8		2		7	

# COIN DÉTENTE

7/10 ans

## Défis & énigmes

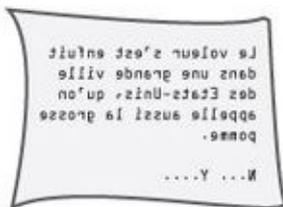
### Enquête spécial



Lance-toi un défi & retrouve le voleur en moins de 3 minutes chrono !



① Déchiffre ce courrier-mystère pour savoir le lieu où se cache le voleur



② Identifie les chaussures du voleur grâce à ses traces de pas :



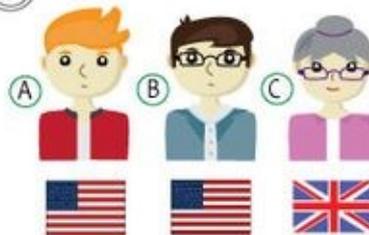
Alors garçon ou fille ?

③ Déchiffre ce tableau (lignes & colonnes) pour découvrir un nouvel indice :

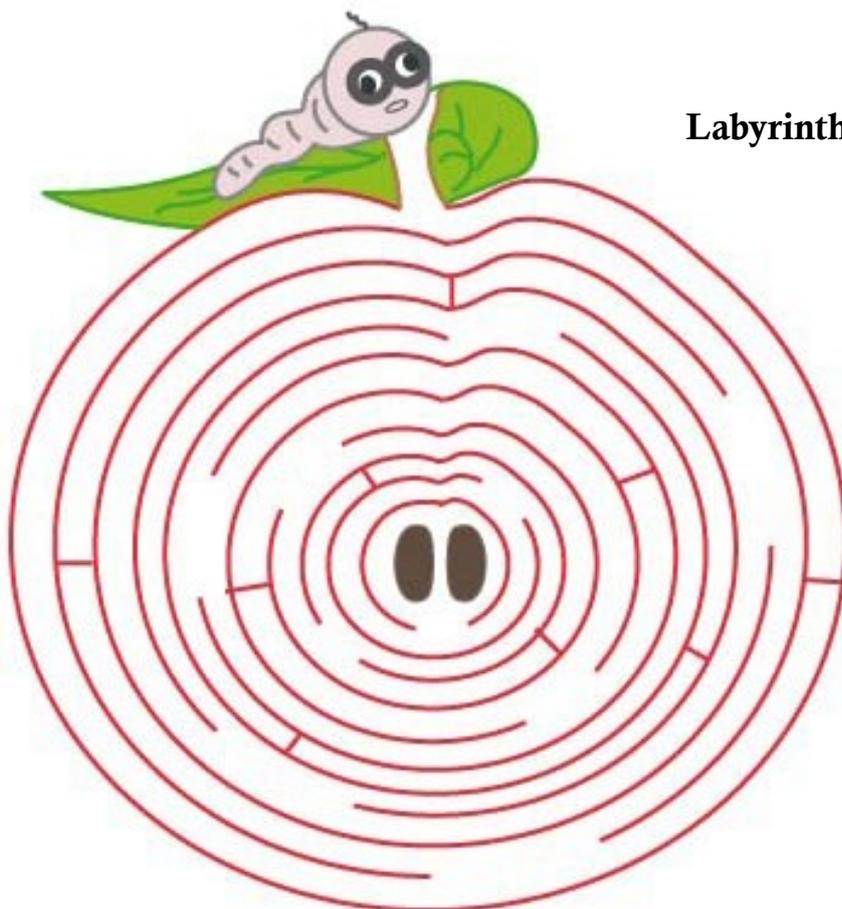
	1	2	3	4	5
1)	a	b	c	d	e
2)	f	g	h	i	
3)	j	k	l	m	n
4)	o	p	q		
5)	r	s	t	u	v
6)	w	x	y	z	

L3/C3 = .....  
L5/C4 = .....  
L3/C5 = .....  
L1/C5 = .....  
L5/C3 = .....  
L5/C3 = .....  
L1/C5 = .....  
L5/C2 = .....

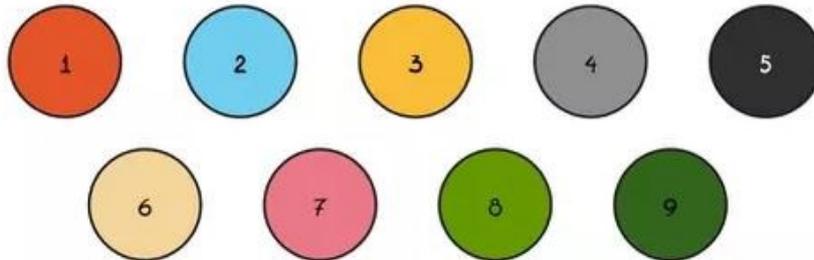
④ Nomme le coupable ?



## Labyrinthe



# COIN DÉTENTE



9	7	1	2	4	8	6	5	3
2	6	8	3	9	5	1	4	7
3	4	5	7	1	6	8	2	9
7	5	3	4	8	9	2	6	1
8	1	9	6	3	2	4	7	5
4	2	6	1	5	7	3	9	8
1	3	7	5	2	4	9	8	6
5	4	9	6	1	7	3	2	8
6	9	2	8	7	3	5	1	4

**Sudoku (solution)**



Follainville  
Dennemont

[www.follainville-dennemont.fr](http://www.follainville-dennemont.fr)



Follainville-Dennemont Actu

*Le Tambour Battant est édité par la commune de Follainville Dennemont Directeur de la publication : M. Sébastien LAVANCIER*

*Crédit photo : Mairie, Catherine A. - Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique Tous droits réservés.*

